As	surance-chômage	Date de réception									
At	testation de l'employeur										
No	m et prénom	N° AVS									
NP	PA, localité, rue, numéro	Date de naissance	Etat civil								
L'employeur est tenu de fournir des renseignements dignes de foi et de garder le secret à l'égard de tiers (art. 20, 88 LACI; art. 28 LPGA); de plus, il délivrera l'attestation de l'employeur à la personne assurée qui la demande dans le délai d'une semaine.											
Ra	Rapport de travail Le rapport existant immédiatement avant le départ est déterminant pour répondre aux questions suivantes.										
1	Nature du rapport de travail	e indéterminée oi sur appel at de travail tempo-	mesure relative au marché du travail financée totalement ou en partie par les pouvoirs publics								
2	Durée du rapport de travail du	au									
3	Activité en qualité de										
4	L'assuré(e), son(sa) conjoint(e) ou partenaire enregistré(e) a-t-il(elle) une participation financière à l'entreprise ou y occupe-t-il(elle) une fonction dirigeante (par ex. actionnaire, membre du conseil d'administration d'une SA ou associé, gérant d'une Sàrl, etc.)?										
5	Horaire normal de travail en vigueur dans l'entreprise he	ures par semaine]								
6	Horaire normal de travail contractuel de l'assuré(e) he	ures par semaine]								
7	Existait-il un contrat de travail écrit?										
8	Le rapport de travail était-il soumis à une convention collective de travail? Oui CCT										
9	A quelle caisse de compensation AVS êtes-vous affilié? (nom et numéro)										
Ré	siliation du rapport de travail										
10	Qui a résilié? quand?	pour quelle	date?								
	oralement par écrit (prière de joindre la lettre de congé)										
11	Durée du délai de congé légal ou conventionnel?										
12	Lors de la résiliation ou pendant le délai de congé, la personne assurchée de travailler en raison de maladie, accident, congé de maternité vice civil ou de protection civile? □ oui, en raison de □ du										
13	Motif de la résiliation										
			A43 A43								





11	Dernier jour de	travail effectué					7				
	-		<u> </u>								
15	Le salaire a été	versé jusqu'au									
Pér	iodes d'emploi	pendant les deu	x dernières	anne	ées						
16	Veuillez utiliser une nouvelle ligne si l'emploi a été interrompu pendant un mois ou plus.										
du au Salaire total soumis à cotisation AVS											
			CHF								
			CHF								
			CHF								
			CHF								
17	Salaire	Salaire									
	Veuillez joindre les décomptes de salaire ou la récapitulation des salaires dès 12 dernière mois.										
	Dernier salaire mensuel CHF										
	L'accuré(a) a	stauahá naur la di	arniàra faia								
	le	a touché pour la de un 13e s	alaire de	CHF							
	le	une grat	ification de								
			Salaire ho	rairo	Indemnité de	In	demnité pour	13e sa	lairo /	Salaire horaire	
	Dernier salaire h	oraire	de base		vacances	111	jours fériés	gratific		total	
			CHF		%		%		%	CHF	
18	Absences										
	Absences per	ndant les 12 dernie	ers mois	du	au	1	du au		du	au	
	Maladie	Idditt 100 12 dollar	310 111010	- GG	<u> </u>		uu uu		- GG	uu	
	Accident										
	Grossesse										
	Congé de maternité ou de paternité										
		Congé de prise en charge Service militaire, service civil ou de protec-									
	tion civile	·									
	Congé non pa	ıyé									
	Autres absen	ces									
19		Ine pension ou une rente est-elle versée?								non	
20		de pension les co		;							
	sont-iis assures	s conformément à	ia LPP?								
21		En plus du salaire, lui avez-vous accordé d'autres prestations financières lors de la résiliation du rapport de travail? ☐ oui ☐ CHF ☐ (prière de joindre les pièces justificatives) ☐ non									
22	Des allocations	pour enfants ou d	de formation	profe	essionnelle ont-e	lles	été versées?				
		e allocation(s) pou			nombre allocat			n profes	sionnell	e non	
Lie	u/date				Adres	se c	complète/timbre	e de l'en	treprise	1	
signature valable											
N° (de tél.				<u> </u>						
E-N	1ail				_						
Annexes (copies):											
	décomptes de salaire des 12 derniers mois (point 17)										
	☐ pièces justificatives ad points 19 et 21										